

S'INSCRIRE

Inscription par mail :

criavs@chu-martinique.fr

Renseignements par téléphone :

0596 30 67 04

LIEU / Se rendre à l'IFSI :

Via Waze : par [ICI](#).

Via Google : par [LA](#).

Informations Pratiques

Evènement gratuit, sur inscription obligatoire.

Places limitées.

Cafétérias disponibles sur place pour les pauses méridiennes.

Salle climatisée, prévoir un pull.

CRIAVS Martinique

Centre de Ressources pour les Intervenants
auprès des Auteurs de Violences Sexuelles

CH PZQ, Pôle Médecine et Spécialités médicales

-Pathologies digestives-Santé publique

Villa N°1 (face à la pharmacie)

Avenue Pierre Zobda Quitman

97200 Fort de France

Site internet : www.ffcriavs.org

COLLOQUE

(se) Soigner sous demande judiciaire

Le consentement au soin dans les soins pénalement ordonnés :
le défi relevé par les institutions sanitaires et judiciaires
en réponse à la lutte contre les violences, notamment sexuelles.



JEUDI 11 JANVIER &
VENDREDI 12 JANVIER 2024

8H - 16H30

IFSI - CHU MARTINIQUE - SITE PZQ



PROGRAMME

JEUDI 11 JANVIER 2024

8h30 Allocutions d'ouverture

INTRODUCTION

9h00 **Enjeux philosophiques autour de la notion du consentement.**

M.L DELOR, Professeure de philosophie

9h30 **Origines & Principes des soins pénalement ordonnés : la loi, partie prenante du soin.**

M. FREITAG, Juge d'Application des Peines, Tribunal Judiciaire de Fort de France

10h **Les victimes, quel soin leur apporter dans le cadre de leur procédure ?**

Dr Y. HAZEL, Psychiatre, Médecin légiste, E. LAHITON, Psychologue, Unité Medico Judiciaire, CHU PZQ

10h30 **PAUSE**

PARTIE I / L'OBLIGATION de SOIN, quand la faute rencontre la maladie.

11h **TABLE RONDE N°1 : Quel sens donner à l'obligation de soin et quels moyens sont déployés localement à cet effet ? Illustrations des partenariats santé-justice existants en Martinique autour de la prise en charge des addictions et des violences conjugales en Martinique.**

Moderateur : Dr J. LACOSTE, Chef de Service Addictologie, CHU PZQ.

En présence de C. HAZEBROUCQ, Substitut du Procureur, de M. FREITAG, Vice Présidente en charge de l'Application des Peines, Tribunal Judiciaire de Fort de France, de M. MOREAU, Directrice du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation en Milieu Ouvert de Martinique, du Dr S. ROLLIER, Praticien Hospitalier en Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, CH P. ZQ, du Dr S. DUVAL, Praticien Hospitalier au CH MD et de F. MOUNOUCHEY, Cadre Socio Educatif, Pôle socio judiciaire à l'ALEFPA.

12h **PAUSE DE JEUNER**

PARTIE II / L'INCITATION au SOIN en prison.

13h30 **Quand la justice encourage au soin : principes de l'incitation judiciaire aux soins en prison.**

M. PANTALONE, Directrice du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation en Milieu Fermé.

14h **TABLE RONDE N°2 : Soigner en prison, un défi ? Quel place pour le consentement au soin ?**

Témoignages de stratégies utilisées à l'Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire du Centre Pénitentiaire de Ducos pour accompagner un sujet détenu vers des objectifs et bénéfices de soin plus personnels que judiciaires.

Moderateurs : Y. HAZEL, Psychiatre CRIAVS, K.GROGUENIN, Psychologue CRIAVS, CHU PZQ.

En présence de l'équipe de soin de l'Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire, CP de Ducos : de D. GUENERET, Psychiatre, de E. RABBE, Psychiatre, de C. CAILLET, Cadre de Santé, de M.A LAURENCINE, Assistante Sociale, M. BERMEJO, Psychologue, B. de BRISOUULT, Psychologue, de T. SAINT-LOUIS AUGUSTIN, Infirmière Diplômé d'Etat et de H. FIZE, Médecin généraliste.

15h **PAUSE**

15h30 **Et les mineurs ? Exemple d'un dispositif éducatif territorial innovant auprès de mineurs ayant commis des infractions à caractère sexuel : l'éducatif, au service du mieux-être.**

K. MAURICE, Educatrice à l'Unité Atlantique, Protection Judiciaire de la Jeunesse.

16h15 **CLOTURE JOURNEE 1**

VENDREDI 12 JANVIER 2024

8h30 Mot d'accueil

PARTIE III / L'INJONCTION de SOIN, un dispositif tri-partite, partenaire du soin

9h00 **Objectifs et complexités de l'exercice de l'expertise psychiatrique préconisant l'injonction de soin : sur quels éléments s'appuyer ?**

Dr. H. SERIDI, Psychiatre et intervenant en qualité d'expert, CH PZQ.

9h45 **Le médecin coordonnateur, clef de voute du dispositif et garant du secret médical.**

Dr P. CHAUDIERE, Médecin coordonnateur, CH MD.

10h30 **PAUSE**

11h TABLE RONDE N°3 : Principes de l'injonction de soin en Martinique.

Illustrations autour de prises en charge de sujets ayant commis des violences sexuelles : quand faire correspondre une demande sociale avec la demande du patient devient un exercice d'équilibriste.

Moderatrice : B. de BRISOUULT, Psychologue CRIAVS.

En présence de M. REYT, Substitut du Procureur, M. FREITAG, Vice Présidente en charge de l'Application des Peines, Tribunal Judiciaire de Fort de France, F. JULIEN, Directrice du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation en Milieu Ouvert, Dr P. CHAUDIERE, Médecin coordonnateur, de C. TRIBOULET, Psychologue, Equipe du Centre Médico-Psychologique du François, CH MD.

12h **PAUSE**

PARTIE IV / Prendre SOIN du SOIN et oser l'envisager différemment

13h30 **La Justice Restaurative : victime et auteur rassemblés, un dialogue judiciaire possible pour un A venir plus constructif ?**

C. ABARE, Directeur Adjoint du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, C. ROBIN, Responsable d'équipe, dispositif d'aide aux victimes, Croix Rouge française Martinique.

14h30 **L'expérience des professionnels accompagnant les sujets Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel : sont ils à risque de traumatisme vicariant ? (en visio)**

Dr J. DA COSTA, Praticien Hospitalier, Chef du Service Antigone, CRIAVS Midi Pyrenes, S. DA SILVA, Psychologue, chercheuse associée au CRESAM, CH Marchant, Toulouse.

15h00 **TABLE RONDE N°4 : Pour les professionnels : quels réseaux activer en Martinique pour prendre soin de soi ?**

Moderatrices : A. SOING, Infirmière au CRIAVS, B. de BRISOUULT, Psychologue CRIAVS en présence du Dr. R. EDRAGAS, Déléguée régionale de l'Association Soins aux Professionnels de la Santé, de S. BACCOUCHE, Psychologue au Service du Personnel, de C. DESCHAMPS, Psychologue au Service de Médecine de Santé au Travail, CH PZQ, et de K. JOSEPH, Psychologue au Service de Soutien Psychologique Opérationnel, Police Nationale.

16h15 **CLOTURE JOURNEE 2 / COLLOQUE**